

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 24 Octobre 1893

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 20 octobre 1893, M. l'abbé François-Xavier Mondon a été agréé en qualité de second vicaire de la Paroisse de Sainte-Dévote.

NOUVELLES LOCALES

Leurs Altesses Sérénissimes sont arrivées au château de Marchais jeudi 19, avec M. le Duc et M^{lle} de Richelieu.

Le Prince, accompagné de M. le Duc de Richelieu, avait auparavant fait une visite à S. A. R. la Duchesse d'Urach, qui se trouve à Stuttgart.

Son Altesse Sérénissime s'est rencontrée dans cette ville chez S. A. R. le Prince Hermann de Saxe-Weimar, avec LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg et avec une grande partie de la famille royale qui célébrait la fête de S. A. R. la Princesse de Saxe-Weimar.

Le capitaine Carr, commandant en second du yacht monégasque *Princesse-Alice*, désarmé à Toulon, a rendu visite à l'amiral Avellan, commandant l'escadre russe, le lendemain de son arrivée dans ce port.

La rentrée des Tribunaux a eu lieu mardi dernier.

Après la célébration de la messe du Saint-Esprit, par M^{gr} l'Evêque, le Tribunal Supérieur a tenu son audience solennelle.

Les autorités civiles, militaires et religieuses assistaient à cette double cérémonie.

M. l'avocat général Turrel a prononcé le discours d'usage consacré à l'étude de la législation de Moïse, d'après le Deutéronome.

Après ce discours, faisant droit aux réquisitions du ministère public, M. le président de Lattre a déclaré ouverte l'année judiciaire 1893-94.

Samedi, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, en présence de la Commission de réception nommée dans le Comité des travaux publics et du personnel de la voie, section de Nice, l'épreuve du pont métallique jeté sur le boulevard Charles III pour la double voie qui sera inaugurée le 3 novembre avec le service d'hiver.

Une locomotive de fort calibre, pesant 46 tonnes, venue de Nice, a stationné pendant une demi-heure sur ce pont, puis elle a été lancée à une vitesse de 20 kilomètres à l'heure, enfin à une vitesse de 40 kilomètres.

La flèche n'a pas dépassé 5 millimètres, c'est-à-dire que le pont est dans les conditions normales.

Les mêmes essais ont eu lieu au petit pont du cap d'Aglio.

Aujourd'hui a eu lieu la réception officielle de la deuxième voie ferrée d'Eze à Monaco, qui complète la transformation commencée depuis deux ans entre Nice et Cabbé-Roquebrune.

Un train spécial, amenant MM. les ingénieurs

de la Compagnie, est arrivé à 8 heures à la gare de Monaco, où la Commission monégasque de réception, ayant à sa tête M. le Secrétaire Général du Gouvernement, était convoquée pour 8 heures et demie. Etaient présents : M. C. Jolivot, M. le Ch^r de Loth, M. Douhin, M. F. Médecin et M. Berthier, conducteur des travaux publics, secrétaire de la Commission.

Parmi les invités se trouvait M. Georges Bornier, Directeur Général de la Société des Bains de Mer.

Les autres personnes présentes étaient : MM. Bachy, ingénieur de la voie à Marseille ; Fouquet, ingénieur des ponts et chaussées ; Teissier, inspecteur principal adjoint ; Peyraube, chef du dépôt à Nice ; Bourdon, inspecteur de l'exploitation à Nice ; Villiard, chef de section principal à Nice ; Baudin, sous-chef de section ; Audibert, conducteur du contrôle ; Durand et Favet, conducteurs des travaux, Veyssière et Pécoud, entrepreneurs de la seconde voie, etc., etc.

Après la visite des travaux d'agrandissement et d'embellissement de la gare, le même train, dont le départ était fixé à 9 heures et demie, s'est dirigé sur Nice en faisant visiter tous les travaux exécutés jusqu'à Eze. Il est arrivé à Nice à 11 heures et demie. A midi, un déjeuner a été servi au buffet de la gare, et le retour à Monaco s'est effectué dans l'après-midi.

Le Tribunal Supérieur a, dans son audience du 15 octobre, condamné par défaut, à un an et un jour d'emprisonnement et cinquante francs d'amende, pour escroquerie, un nommé G., se disant ex-journaliste, et, le 19, encore pour escroquerie, une femme A..., revendeuse, à six jours de prison (son mari déclaré civilement responsable) ; enfin, à un mois de prison, pour mendicité et vagabondage, un journalier de passage à Monaco.

M. Augustin-Joseph-Edouard de Mac Carthy, fils de M. le Secrétaire Général du Gouvernement, vient d'être reçu à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, avec le numéro 64 sur 476 admis.

Cette heureuse nouvelle, que nous avons connue jeudi dernier par le *Journal Officiel* de la République française, a été accueillie avec plaisir par tous à Monaco ; nous joignons nos félicitations à celles qui, en grand nombre, ont été, à cette occasion, adressées à M. Dugué de Mac Carthy.

M. F. Bellini, maître de Chapelle de la Cathédrale, a composé, pour la fête de notre Auguste Souverain, une messe solennelle que l'on répète en ce moment, et dont quelques privilégiés disent le plus grand bien.

Un navire italien, *Costanza-Tita*, venant de Majorque avec un chargement de vins, arrivé le 20 octobre, a dû subir ici la visite médicale et la désinfection des effets à usage prescrites par les règlements sanitaires relatives aux provenances maritimes des pays contaminés.

Ces opérations ont eu lieu sous la surveillance de M. le docteur Vivant, après quoi la *Costanza-Tita* a été admise à la libre pratique.

Sont arrivés cette semaine, dans notre port, la *Mireille*, yacht à vapeur, appartenant à MM. Mantes de Marseille, et la *Namouna*, à M. Gordon Bennett.

Nous apprenons avec regret la mort subite du peintre paysagiste Lansyer, qui venait habituellement passer l'hiver sur notre littoral et s'est plu à en retracer les aspects pittoresques.

M. Raoul Gunsbourg était de passage la semaine dernière à Monte Carlo, se rendant en Italie pour compléter le programme des représentations lyriques de la prochaine saison. On annonce dès à présent le *Prophète* de Meyerbeer, l'*Otello* de Verdi avec Tamagno, *Lohengrin* avec Van Dick et la reprise de la *Damnation de Faust*. Nous reverrons aussi M^{me} Marcella Sembrich, dont le succès, l'hiver dernier, a été si brillant.

La colonie française de Monaco vient de faire exposer dans la vitrine du magasin de M. Lajoux, rue Grimaldi, le souvenir qu'elle doit remettre à l'amiral Avellan dès son retour à Toulon. C'est un plateau d'argent et six timbales, sortant de la maison Clément Aubert, à Paris.

Le plateau, véritable objet d'art, reproduit émaillés les drapeaux français et russe, les dates mémorables de Cronstadt et de Toulon, le tout est supporté par un câble marin.

Les timbales portent les noms des divers bâtiments faisant partie de l'escadre russe.

Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre une confusion très fréquente et qui entraîne forcément des retards dans la distribution des lettres et des colis postaux.

Il s'agit des adresses inexactes par suite desquelles les objets confiés à la poste ou au chemin de fer sont dirigés trop souvent sur le bureau ou la gare de Monte Carlo, alors que le destinataire réside dans la circonscription du bureau ou de la gare de Monaco, ou inversement.

Les intéressés feront bien de donner à leurs correspondants les indications nécessaires pour éviter les erreurs d'adresse dont ils sont les premiers à souffrir.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

M. Xhrouet, secrétaire, nous communique les renseignements suivants :

Championnat de fond (100 kil.) du S. V. M., Seniors, Fréjus à Gonfaron et retour, course pour l'obtention du brevet de l'Union Vélocipédique de France, temps maximum 6 heures.
Trois prix, médailles d'or et bronze.

1 ^{er} , Auguste Garin.....	3 h. 47 (Champion des Seniors).
Alphonse Jacquin ..	3 h. 47
2 ^e , Oddo Nemmi	4 h. 20
3 ^e , Adolphe Reynier...	5 h. 13
Alfred Micha	5 h. 19
Joseph Martin	5 h. 30
Charles Perrier....	5 h. 44

MM. Garin et Jacquin (deat heat).

M. Oddo Nemmi arrivé troisième est classé deuxième, M. Jacquin n'ayant pas le délai voulu de présence dans la Société pour pouvoir prendre part aux courses du S. V. M. ; M. Reynier, arrivé quatrième, est classé troisième.

Championnat de fond 50 kilomètres (Juniors), de Fréjus à Gonfaron.

Trois prix, médailles argent et bronze.

Départ de Fréjus, 6 heures 7

1^{er}, Alphonse Viguier (Champion) arrivé à Gonfaron à 8 h. 6. — 2^e, Oddo Nemmi, arrivé à 8 h. 6 m. 30 s. — 3^e, Alfred Micha, arrivé à 8 h. 33 m.

Dimanche prochain 29 octobre, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu au Collège de la Visitation une représentation théâtrale au bénéfice de l'Orphelinat sous le haut patronage de S. A. S. M^{me} la Princesse Alice et la présidence d'honneur de S. G. M^{gr} l'Evêque, MM. Dugué de Mac Carthy, Georges Bornier et de M^{me} la Supérieure de l'Orphelinat.

Voici le programme de cette représentation :

Lever de rideau: *Le Mouchoir de Chapuzot*, scène comique militaire, dite par M. Marius Marchetti.

Les Guides du Mont-Blanc, de Jean Ritz, chanté par la Société Chorale.

Thomas Chatterton, ou Génie et Malheur, drame en quatre actes, joué par MM. Mattei, Piratoni, Bellinzona, Timperi, Schiavi, Cavatorta, P. Aureglia, Socal, Graefe.

David chantant devant Saül, romance de Bordèse, chantée par M. Toubas.

Chantons Noël de Léon Paliard, chanté par la Société Chorale.

Funerali e Danze, farce en un acte, jouée par MM. Bellinzona, Timperi, Schiavi, Rocchi, Biancheri, Socal, Cavatorta.

Samedi dernier, par suite du déraillement d'un train de marchandises la veille, à la gare de Moret, près Fontainebleau — déraillement sans gravité — le train 7 venant de Paris a eu un retard considérable.

Le courrier n'est parvenu à Monaco que par le train 347, à 10 heures 32 du soir, et n'a pu être distribué que dimanche matin.

Un train spécial, formé à Marseille, avait permis, le soir même, la distribution des correspondances de cette ville et du littoral.

2^e EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Règlement Général

ARTICLE PREMIER. — La deuxième Exposition internationale des Beaux-Arts aura lieu au Palais des Beaux-Arts, à Monte Carlo, de janvier à Avril 1894.

Elle comprendra des ouvrages de peinture, sculpture, aquarelles, pastels et gravures.

ART. 2. — Seront seules exposées les œuvres des artistes qui auront reçu une invitation personnelle, afin d'assurer la qualité et d'éviter l'encombrement, l'espace étant limité.

ART. 3. — Tout artiste invité pourra envoyer, dans chaque genre, une ou deux œuvres d'une largeur maxima de 1 m. 40, cadre compris.

Les tableaux devront être encadrés, ainsi que les pastels, aquarellés et gravures.

Les sculptures ne devront pas dépasser le poids de 100 kilogrammes.

Les œuvres d'art partant de Paris devront être remises contre reçu d'un certificat de dépôt, à M. G. de Dramard, le 15 au 25 novembre, dernier délai.

Les artistes pourront prévenir M. G. de Dramard, le jour où il pourra prendre livraison de leurs œuvres.

Les œuvres venant de l'étranger devront être expédiées par *petite vitesse*, directement à Monte Carlo, au Palais des Beaux-Arts.

Chaque notice, une fois remplie et signée lisiblement, devra être aussitôt envoyée à M. G. de Dramard, 157, faubourg Saint-Honoré, à Paris, pour l'établissement du Catalogue.

Les frais de transport, d'assurance, d'installation et de retour sont à la charge de l'Administration de l'Exposition.

ART. 4. — Les œuvres étant destinées à être vendues, un secrétaire désigné par l'Administration sera à la disposition des artistes pour représenter leurs intérêts. Un prélèvement de 10 % sera fait sur le montant brut des ventes.

ART. 5. — Une œuvre vendue pendant l'Exposition pourra être livrée immédiatement à l'acheteur, à la condition que l'artiste la remplace, si cela est nécessaire, par une autre œuvre de même importance qu'il expédiera à ses frais, afin que le panneau reste complet sans remaniement.

ART. 6. — Il sera perçu un droit d'entrée dans les pavillons de l'Exposition. La somme totale provenant des entrées, plus le droit de 10 % dont il a été parlé à l'article 4, seront consacrés intégralement en acquisitions d'œuvres d'art. Une commission de quatre membres, nommée par l'Administration, d'accord avec le Président du Comité de Direction, sera constituée à cet effet. Elle réservera, parmi les œuvres ainsi acquises, un choix des plus importants pour la formation d'un musée qui restera la propriété de l'Administration. Le surplus formera les lots d'une tombola qui sera tirée à la fin de l'Exposition.

ART. 7. — L'Exposition comprendra également une section d'objets d'art industriel et commercial.

ART. 8. — Les exposants admis dans cette section n'auront pas d'emplacement à payer. Les frais d'emballage, d'installation et de transport seront à leur charge. Ils bénéficieront des avantages qui pourront être accordés par les Compagnies de chemin de fer pour le transport.

ART. 9. — Ils devront être représentés soit individuellement, soit par groupe, par un agent agréé par l'Administration.

ART. 10. — Un salon de lecture sera installé, et Messieurs les éditeurs pourront y exposer leurs volumes, revues et œuvres diverses.

Monte Carlo, le 1^{er} novembre 1893.

Vu et approuvé :

Le Président du Comité de Direction,

G. DE DRAMARD,

157, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pour tous renseignements administratifs,

S'adresser à M. G. BORNIER,

Directeur Général de la Société des Bains de Mer à Monte Carlo.

NOTA. — On remarquera que le nom de la personne qui sera chargée de recevoir les œuvres d'art n'est pas indiqué dans le présent règlement. Nous serons à même de le faire connaître dans notre prochain numéro. Nous publierons également mardi 31 octobre la liste des membres du Comité de patronage et du Comité de direction.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Par arrêté du ministre des travaux publics, M. Bourgougnon, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de deuxième classe, est attaché à la résidence de Nice et il est chargé des services ci-après, en remplacement de M. Frossard, décédé :

1^o Service ordinaire du département des Alpes-Maritimes, arrondissement du sud-est ;

2^o Service maritime du même département, arrondissement unique ;

3^o Service des chemins de fer confié à l'ingénieur en chef, M. Aubé ;

4^o Arrondissement, ligne de Nice à Sospel.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le principal événement de la semaine a été l'arrivée, à Paris, de l'amiral Avellan et des officiers de l'escadre russe. Je vous ferai grâce du récit des cérémonies officielles dont tous les journaux français et étrangers ont publié de longs comptes rendus. Ce dont on a moins parlé et qui est peut-être plus intéressant, c'est l'enthousiasme de la population parisienne pour ses hôtes. La veille de leur entrée, des drapeaux français et russes commençaient à flotter aux fenêtres ; mais on pouvait craindre qu'ils fussent peu nombreux et que les fêtes annoncées n'eussent pas un caractère suffisamment populaire. Il s'était formé un syndicat des marchands de drapeaux qui maintenait très haut les cours de l'étamine, et beaucoup de bourgeois, très disposés à pavoiser, ont longtemps hésité avant de sortir de leur porte-monnaie les louis qu'on leur demandait. Au dernier moment, les négociants sont devenus plus raisonnables, et, en deux heures, toutes les fenêtres étaient ornées d'étendards, même dans les quartiers où les officiers russes ne devaient pas aller. Le coup d'œil de la grande ville est devenu féérique. L'ingéniosité des décorations privées a fait pâlir les trophées et les mâts ornés de fleurs et d'oriflammes qu'avait fournis la maison Belloir.

La première fois qu'on avait célébré la fête du 14 juillet, le même mouvement s'était produit. L'enthousiasme est ce qu'il y a de plus communicatif : lors de l'entrée de l'amiral Avellan, cet enthousiasme m'a rappelé celui dont Paris avait été le théâtre lors de la rentrée des troupes d'Italie. Les hommes, les femmes, se précipitaient vers les landaus et se montraient très fiers lorsqu'un officier de l'escorte de l'amiral leur avait serré la main. J'ai vu deux savants, hommes graves et membres de l'Institut, qui se promenaient sur les boulevards en portant des drapeaux russes arborés à leurs cannes, et j'ai rencontré des magistrats qui portaient à leur boutonnière des rubans aux couleurs de la Russie. Les enfants auxquels leurs pères avaient offert des casquettes de marin russe étaient au comble de la joie. Une jeune fille que l'amiral Avellan avait paternellement embrassée m'a raconté son bonheur avec des larmes dans la voix. On payait trois francs le droit de monter sur une échelle à peu près solide et placée presque sur le passage des landaus venant de la gare de Lyon. J'ai vu payer 70 francs une carte de bal à l'Hôtel-de-Ville qui avait dû être soustraite à son titulaire. Si on avait mis aux enchères les fauteuils et les loges de la représentation de gala à l'Opéra ; je ne sais à quel prix ils auraient été adjugés.

L'homme le plus heureux de Paris a été un de mes amis qui, quelques heures après l'arrivée des marins russes, s'est approché de moi le visage radieux et m'a dit avec un son de voix triomphant : « Je les ai déjà vus trois fois. » Ce côté naïf et sincère de la joie publique était surtout visible vendredi, alors que l'amiral Avellan et sa suite ont

visités les divers quartiers de Paris. Rien de plus touchant que l'accueil qui leur a été fait aux Abattoirs, aux Gobelins, dans tous les quartiers ouvriers. Les raffineurs de sucre de la rue de Flandres escortaient en courant les voitures, et les forts de la Halle, avec leurs immenses chapeaux et leurs bâtons noueux, avaient des larmes dans les yeux.

Un officier russe que j'ai eu l'honneur de recevoir à ma table m'a expliqué que l'amiral Avellan donnait chaque matin congé à quinze officiers de sa suite, mais que bien peu profitaient de cette liberté. Pas un ne manquait à la soirée que leur a offert le *Figaro* et qui a été ravissante. Notre confrère a fait paraître, dans un concert unique en son genre, Coquelin Cadet, Galipaux, M^{me} Sybil Sanderson et toutes les divettes célèbres : Judic, Théo, Jeanne Granier, Yvette Guilbert, Irma Perret et vingt autres. Le concert a été suivi d'une sauterie improvisée qui a permis aux officiers de l'escadre russe de connaître un des côtés les plus aimables de la vie parisienne. L'amiral Avellan ne s'est en allé qu'à quatre heures du matin, et les jeunes officiers de sa suite n'ont quitté le bal qu'au jour, assez à temps pour monter dans les voitures qui devaient leur faire faire 58 kilomètres dans Paris.

Cette semaine a été attristée par la mort de deux illustrations : le maréchal de Mac-Mahon et le compositeur Gounod n'ont pas résisté à l'épreuve de l'approche de l'hiver. Le Czar ayant manifesté le désir que les marins russes rendent les derniers honneurs au Maréchal de Mac-Mahon, le gouvernement français vient de fixer à dimanche le transfèrement du corps du grand soldat aux Invalides. Les fêtes russes sont suspendues pendant deux jours en signe de deuil, les administrations publiques sont fermées, de toutes part arrivent des couronnes et des fleurs. C'est une grande pensée qu'ont eue nos hôtes de demander à leur souverain l'autorisation d'assister aux funérailles du héros de Magenta. Elle ne peut que cimenter les sympathies entre les deux nations sœurs.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LES EMBLÈMES FRANCO-RUSSES. — Au quartier du Temple, les petits fabricants qui monopolisent l'article de Paris travaillent fiévreusement en vue des fêtes franco-russes. Ils s'évertuent à fabriquer le bijou de circonstance, l'emblème élégant ou baroque que les patriotes et les badauds arboreront durant le séjour des Russes en France. Jamais on n'a vu, de mémoire de camelots, une telle orgie d'inventions.

C'est, pour la boutonnière, la médaille commémorative, dont la variété de modèles ne se compte pas. Au bout de l'obligatoire ruban tricolore, orné presque partout, dans sa partie supérieure, de deux mains amies, pend une médaille d'étain estampé reproduisant tantôt deux matelots qui s'embrassent sur le pont d'un navire, tantôt un cuirassé fendant le flot, tantôt les effigies accolées de l'empereur Alexandre et de M. Carnot, tantôt enfin — ceci s'adresse aux familiers de la pédale, un *veloceman* et une *velocewoman* qui s'enlacent, tout en faisant force de roues. Sur toutes ces médailles, en exergue, deux noms, deux dates : *Cronstadt 1891, Toulon 1893*.

Comme broches, les mêmes modèles et d'autres encore, myosotis et roses de France en émail, sur des tiges de métal doré, drapeaux des deux nations réunis par l'écusson aux armes impériales, simples disques de métal émaillé avec l'inscription *France-Russie* en couleur. Pour la cravate, des épingles dont la tête est formée par une rose en celluloid, aux pétales alternativement jaunes et noirs. Cravates, aussi, aux couleurs franco-russes, cols en celluloid à deux pointes ornées, l'une d'un portrait de l'amiral russe, l'autre d'un portrait de l'amiral Gervais.

Pipes, enfin, ornées de l'écusson impérial, blagues à tabac et boîtes d'allumettes à sujet russes, avec des vues de Cronstadt, des portraits, en un mot ce qu'on peut rêver de plus fantastique, de plus cocasse, de plus fou.

Un bon point aux modèles de fleurs ou d'insignes qui se piqueront au corsage des femmes : marguerites en toile fine, aux pétales jaunes et noirs, avec un cœur tricolore ; pensées en velours jaune, rehaussées d'un rouge orangé, avec une tache noirâtre égayée de poudre d'argent ; nœuds de rubans jaune et noir, liserés de tricolore ou mêlés à des rubans tricolores et que des rayons d'argent, partant du centre, font ressembler à des fleurs exotiques et bizarres.

LE MOUVEMENT DES VOYAGEURS DANS LES GARES DE PARIS EN 1892. — Chaque année, l'importance du mouvement des voyageurs dans les gares de Paris s'accroît dans une proportion considérable. L'an dernier, sans compter les stations du chemin de fer de ceinture, le chiffre des voyageurs arrivants s'est élevé à 43,513,168 ; celui des

partants a atteint 44,181,367. Le total représentant le le mouvement des voyageurs dans les gares de Paris en 1892, s'approche donc de 88 millions, en augmentation de près de 9 millions sur le chiffre de 1891, qui était seulement de 79,395,290 (40,099,850 au départ et 39,295,440 à l'arrivée).

Par contre, le mouvement des marchandises dans les gares de Paris en 1892, a été légèrement inférieur à celui de 1891 : le poids des marchandises enregistrées l'an dernier, expéditions et arrivages réunis, a été de 8,397,500 tonnes, dont 7,899,313 en petite vitesse et 408,187 en grande vitesse; en 1891, on avait enregistré 8,479,702 tonnes de marchandises, dont 8,005,331 en petite vitesse et 474,371 en grande vitesse.

Les 43,513,168 voyageurs arrivés à Paris l'année dernière, se répartissent ainsi entre les diverses Compagnies: Etat (gare Montparnasse), 79,306; Nord, 6,784,962; Est, 11,229,562 (4,625,854 à la gare de Paris et 6.603,708 à la gare de la Bastille); Ouest, 19,962,628 (17,512,530 à la gare Saint-Lazare, 2,320 à la gare des Batignolles, 2,382,718 à la gare Montparnasse, 20 à la gare d'Ouest-ceinture, 65,040 à la gare du Champ-de-Mars); Orléans, 2,985,435 (1,839,717 par la gare d'Orléans et 1,145,718 par la gare de Sceaux); Paris-Lyon-Méditerranée, 2,471,275.

Les 44,181,367 voyageurs qui ont quitté Paris en 1892, sont partis par les lignes suivantes: Etat-Montparnasse, 74,746; Nord, 6,820,435; Est, 11,249,412 (4,597,484 par la gare de Paris et 6,651,928 par la gare de la Bastille); Ouest, 20,456,001 (17,984,522 par la gare Saint-Lazare, 2,141 par la gare des Batignolles, 2,407,501 par la gare Montparnasse, 268 par la gare d'Ouest-ceinture, 61,569 par la gare du Champ-de-Mars); Orléans, 3,062,284 (1,882,463 par la gare d'Orléans et 1,179,821 par la gare de Sceaux); Paris-Lyon-Méditerranée, 2,518,471.

Toutes les Compagnies ont vu s'accroître, en 1892, le mouvement des voyageurs qui sont arrivés à Paris ou qui en sont partis sur leur réseau. Celles sur lesquelles cet accroissement est surtout sensible sont: la Compagnie du Nord, où le chiffre des voyageurs, en 1892, est en augmentation de près de 2 millions sur le chiffre de 1891, et la Compagnie de l'Ouest, pour laquelle l'augmentation est supérieure à 3 millions et demi.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

CHANGEMENT DE DOMICILE

Depuis hier 23 octobre, l'Etude de M^e Blanc, notaire, est transférée rue Grimaldi, 39, au 1^{er}.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur
39, rue Grimaldi, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur Nicolas-Adolphe VERNA, pêcheur, et madame Virginie BONSIGNORE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, pour lesquels domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, ont acquis de monsieur Tewis MICHELSEN, photographe, collaborateur de l'Illustration à Paris, demeurant à Bayonne, pour lequel domicile est élu à Monaco, en la même étude, une villa située à Monaco, quartier de la Condamine, dénommée Villa Dagmar, ci-devant Villa Lavittonnière, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol avec parterre sur le devant, portée au plan cadastral sous les n^{os} 75, 76 et 77 de la section B et confrontant: au nord, à un terrain appartenant aux héritiers Blanc, au midi, à la rue Albert, au levant, à l'hôtel Beau-Site et à l'ouest, à la villa Rolland.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de vingt-neuf mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, volume 41, n^o 7, a été déposée aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, sous peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 17 octobre 1893.

Pour extrait: A. BLANC.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur
39, rue Grimaldi, Monaco

ADJUDICATION POUR CAUSE DE DÉCÈS
sur baisse de mise à prix

Le jeudi vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, à deux heures de l'après-midi, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e Blanc, notaire:

D'un fonds de commerce de quincaillerie et grènerie, avec bar et buvette en dépendant, exploité à Monaco, rue Sainte-Suzanne, 5, comprenant clientèle, matériel, marchandises et droit au bail.

Entrée en jouissance immédiate. Excellente clientèle.

Bénéfices annuels..... 8,000 fr.

Nouvelle mise à prix..... 10,000 fr.

La valeur des marchandises est de 13,953 fr., suivant inventaire descriptif qui est annexé au cahier des charges dont M^e Blanc est dépositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser au dit M^e Blanc, notaire, et, pour visiter, sur les lieux.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le neuf octobre courant, madame Anne JOLY, négociante, demeurant à Monaco, quartier de Monte Carlo, veuve de monsieur Michel VOIRON, a acquis de monsieur Jean MICHELIN, négociant, demeurant aussi à Monaco, tous les droits, soit moitié lui appartenant tant en fonds et capitaux qu'en fruits et revenus échus et à échoir dans la société en nom collectif « Veuve VOIRON et MICHELIN », formée entre eux aux termes d'un contrat reçu par ledit M^e Valentin, notaire, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-douze, pour l'exploitation d'un commerce d'épicerie et produits alimentaires et d'un commerce de limonadier, marchand de vins et loueur en garni, situés à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 octobre 1893

NICE, yacht à vap. Mireille, fr., c. Gazan, passagers. id.
CANNES, yacht à vap. Namouna, amér., c. Gordon Bennett, id.
MAJORQUE, b-g. Costanza-Tita, ital., c. Séméria, vin.
SAINT-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, bois et vin.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin, id.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra, id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.

Départs du 16 au 22 octobre

CANNES, yacht à vap. Namouna, amér., c. Gordon Bennett, pas. id.
ID. yacht à vap. Mireille, fr. c. Gazan, id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, sur lest. id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra, id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
SAINT-TROPEZ, b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin, id.

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE
Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle toutes les langues

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur: Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef: MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} octobre 1893

JULES CLARETIE, de l'Académie Française — *Ma Dernière Préface*
MAURICE GUILLEMOT. — *Affres d'Amour* (fragments).
RICHARD RANFT — *Lise* (nouvelle), avec illustrations de l'auteur.
LOUIS CORNILLON — *T'en souviens-t-il?*
EMMANUEL LANSYER — *Sonnets*. — I. Nivôse; II. Ecole buissonnière; III. l'Eglise de Loconan; IV. les Marais salants; V. la Mer; VI. Machecoul; VII. Nantois; VIII. Ouessant; IX. le Manoir en ruines; X. les Voix de la Lande; XI. Souvenir; XII. Coataner.
UN TOURISTE. — *Chez Jules Adeline, à Rouen*, avec aquarelles de Jules Adeline.
ALTER EGO. — *Au jour le jour*. — L'Exposition d'Alfred Stevens; Mort de Jules Franceschi et de Adolphe Yvon.
M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS: Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
16	760.2	760.2	759.9	760.1	760.3	21.8	24.3	24.4	23.6	23.2	80	Calme	Beau
17	760.8	760.5	760.1	760.1	760.7	22.7	24.9	24.6	23.6	23.4	78	id.	id.
18	759.8	758.5	757.6	757.9	757.9	23.1	25.0	24.7	23.2	22.9	82	id.	id.
19	757.5	756.9	755.8	756.0	755.9	24.4	25.3	24.8	23.5	23.1	72	Brise légère	id.
20	755.8	755.3	755.1	755.4	755.6	24.2	25.1	23.9	22.6	21.4	79	id.	Beau, quelques nuages
21	754.6	753.1	751.2	750.0	750.7	23.0	23.9	23.0	21.2	20.6	78	id.	Beau, voilé
22	754.3	755.2	755.8	756.0	758.3	22.8	24.0	22.9	21.1	20.4	76	id.	id.
DATES		16	17	18	19	20	21	22					
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima		24.6	25.2	25.0	25.4	25.3	24.1	24.0			
		Minima		21.7	22.1	22.4	21.8	20.1	19.9	20.0			

Pluie tombée: 0mm

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS du 3 Novembre 1893 (Service d'Hiver)

LIGNE DE PARIS A VINTIMILLE

Table of train schedules for the Paris to Vintimille line, listing stations like Paris, Dijon, Lyon-Perrache, Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Monaco, and Monte Carlo with departure and arrival times.

LIGNE DE VINTIMILLE A PARIS

Table of train schedules for the Vintimille to Paris line, listing stations like Vintimille, Garavan, Menton, Cabré-Roquebrune, Monaco, Monte Carlo, La Turbie, Eze, Beaulieu, Villefranche-Mer, Nice, Cannes, Toulon, and Paris.

Table of train schedules for the Paris to Vintimille line, listing stations like Vintimille, Garavan, Menton, Cabré-Roquebrune, Monaco, Monte Carlo, La Turbie, Eze, Beaulieu, Villefranche-Mer, Nice, Cannes, Toulon, and Paris.

Table of train schedules for the Vintimille to Paris line, listing stations like Vintimille, Garavan, Menton, Cabré-Roquebrune, Monaco, Monte Carlo, La Turbie, Eze, Beaulieu, Villefranche-Mer, Nice, Cannes, Toulon, and Paris.

HOUSE AGENT Agence de Location (Villas) VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare MONACO-CONDAMINE

En vente à l'imprimerie de Monaco: CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE CODE DE COMMERCE CODE CIVIL - CODE PÉNAL Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

COURS et LEÇONS POUR JEUNES FILLES COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES LITTÉRAIRE FRANÇAISE S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à r dans les principales villes: 1er vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la ance et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50. 2e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte nérale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trou- nt dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Ber- e, 20, Paris. Imprimerie de Monaco - 1893

TRAINS DE BANLIEUE

Les trains a n'auront lieu qu'à partir du 1er décembre, s'il y a nécessité. Les trains b ne seront mis en marche que le 15 décembre.

TRAINS DE BANLIEUE

Les trains a n'auront lieu qu'à partir du 1er décembre, s'il y a nécessité. Les trains b ne seront mis en marche que le 15 décemb.